

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

---

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD121

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 87, après le mot :

« type »,

insérer les mots :

« de partage des avantages ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.